

**Formule
intercalaire
526**

PARTAGE INTERCOMMUNAL DES IMPOTS

REPARTITION DES FACTEURS COMMERCIAUX

Commune de taxation : _____
(voir explications au verso)

Désignation	Communes jurassiennes				Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
1. Actifs localisés au 31 décembre 2018					
Immeubles / Valeurs officielles					
Machines, appareils					
Outils, instruments					
Mobilier					
Marchandises					
Brevets, licences					
Véhicules					
Total 1					
	%	%	%	100%	100%
2. Actifs non localisés					
Titres					
Débiteurs, actifs transitoires					
Banque, c.c.p., effets de change					
Caisse					
Participations					
TOTAL 1 et 2					
	%	%	%	100%	100%
3. Traitements, salaires, loyers					
Traitements et salaires 2018					
Loyers payés pour des locaux commerciaux 2018					
4. Chiffres d'affaires					
Pour 2018 ou 2017/2018					
5. Revenus non commerciaux					
Rendements locatifs 2018					
Frais d'entretien 2018					
	Intérêts passifs totaux			2018	

Les renseignements fournis ci-dessus sont certifiés exacts.

Sceau et signature de la société

_____, le _____

Pour éviter des demandes de renseignements complémentaires, les directives ci-après devront être strictement observées :

1. Immeubles :

Il ne faut mentionner sous cette rubrique que les immeubles affectés à un but commercial, mais en les répartissant par commune. Les logements ou autres locaux semblables donnés en location ou utilisés à des fins privées, et se trouvant dans un bâtiment de fabrique ou de commerce, doivent en être dissociés.

2. Actifs non localisés (Titres, débiteurs, caisse, etc.).

Les éléments de ce genre ne doivent être répartis entre les diverses communes que pour les entreprises de fabrication: quand il s'agit de commerces, l'actif en question sera attribué au siège commercial.

Les renseignements requis sont nécessaires pour établir la répartition des impôts municipaux.